



Paris, le 15 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DISPOSITIFS INNOVANTS DE SOUTIEN À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES : DE NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE DES DÉCIDEURS TERRITORIAUX ET DES PORTEURS DE PROJETS

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont organisé le 15 mai 2019, une journée nationale sur les dispositifs renforcés de soutien à domicile pour les personnes âgées, réunissant plus de 80 participants venus de toute la France.

Comment apporter à domicile les aides, le soin et la sécurité promis par l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)? Plusieurs dispositifs expérimentaux relèvent le défi. Face au vieillissement de la population et au souhait des Français de rester vivre à leur domicile le plus longtemps possible, le secteur médico-social innove. Des dispositifs expérimentaux d'accompagnement renforcé de la perte d'autonomie à domicile émergent sur les territoires.

Le suivi à domicile des personnes les plus dépendantes nécessite l'intervention de multiples acteurs (SAAD¹, SSIAD², médecin traitant...) et pose la question de l'intensification, de la continuité et de la coordination de l'accompagnement. Les dispositifs renforcés ont pour objectif de répondre à ces problématiques.

La DGCS et la CNSA ont souhaité mettre à la disposition des financeurs et porteurs de projets, gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux, un cadre d'analyse harmonisé de toutes ces solutions qui poursuivent un même objectif de soutien renforcé au domicile.

Deux guides et des grilles de lecture vont leur permettre d'analyser un dispositif de soutien renforcé à domicile à deux moments du projet : dans sa phase de conception et en fonctionnement.

Ces outils d'analyse ont été développés avec l'appui d'une société de conseil, en lien avec un groupe de travail³ dédié.

Ces outils ont été présentés à l'ensemble des participants de la journée nationale le 15 mai et feront l'objet d'une large diffusion par la DGCS et la CNSA.

¹ SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

² SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile

³ La mission de conseil s'est appuyée sur un groupe de travail composé d'agences régionales de santé, de conseils départementaux, de porteurs de projets gestionnaires de solutions en fonctionnement, et un comité de pilotage DGCS-CNSA associant des experts scientifiques et des institutions partenaires : Haute Autorité de santé ([HAS](#)), Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux ([ANAP](#)), Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ([ATIH](#)).

Les ateliers de travail ont permis un partage d'expériences et une co-construction avec les acteurs autour des prestations à développer pour répondre aux besoins des personnes et de leurs aidants, du modèle économique et de financement des dispositifs, mais aussi de l'organisation et de la régulation de cette offre.

Dans le contexte de la préparation d'une stratégie sur le grand âge annoncée par le Président de la République pour l'automne, ces travaux contribuent à éclairer les décideurs et les gestionnaires pour repenser l'offre d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et permettre l'exercice effectif du libre choix de leur lieu de vie.

Les livrables de ces travaux se composent :

- d'un guide pour l'analyse d'un dispositif en projet et sa grille d'analyse ;
- d'un guide pour l'analyse d'un dispositif en fonctionnement et sa grille d'analyse.

[Retrouvez l'intégralité des outils sur le site de la CNSA](#) et sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé, [ici](#).

CONTACTS PRESSE

Contacts presse :

- DGCS : Chimène Mandrin – Tél. : 01 40 56 82 03 – dgcs-com@social.gouv.fr
- CNSA : Aurore Anotin – Tél. : 01 53 91 21 75 – aurore.anotin@cnsa.fr

Sur Twitter, pour suivre :

- le DGCS : [@JPVinquant](https://twitter.com/JPVinquant)
- la CNSA : [@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)